

Dans cette édition

- 🕒 **Le projet Protégeons les espèces aquatiques en péril se poursuit avec une panoplie d'actions pour le rétablissement des poissons** 1
- 🕒 **Aidez-nous à lutter contre la nitelle étoilée** 2
- 🕒 **À la rescousse des écosystèmes du Lac St-Louis et du canal de Beauharnois** 3
- 🕒 **Achetez nos arbres, reboisez et contribuez à protéger la biodiversité et à lutter contre les changements climatiques** 4

BULLETIN 2024 VOLUME 16 : NO 1



Dard de sable



PROJET PROTÉGEONS LES ESPÈCES AQUATIQUES EN PÉRIL

➤➤➤ Une panoplie d'actions pour le rétablissement des poissons

Depuis le début de 2024, c'est une panoplie d'action qui a occupé l'équipe d'Ambioterra sur leur projet phare Protégeons les espèces aquatiques en péril en Montérégie Ouest. Ce projet vise à protéger les cours d'eau ainsi que les espèces aquatiques en péril qui y vivent, comme le dard de sable, le fouille-roche gris, le méné d'herbe et plusieurs autres.

Depuis le début de 2024, c'est une panoplie d'action qui a occupé l'équipe d'Ambioterra sur leur projet phare Protégeons les espèces aquatiques en péril en Montérégie Ouest. Ce projet vise à protéger les cours d'eau ainsi que les espèces aquatiques en péril qui y vivent, comme le dard de sable, le fouille-roche gris, le méné d'herbe et plusieurs autres. Les menaces sont nombreuses; la dégradation des

berges par destruction d'herbier ou compactage des sols, la détérioration de la qualité de l'eau par rejets d'eaux usées, pesticides et matières en suspension ainsi que la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE) comme le gobie à taches noires. Pour contrer ces effets négatifs, Ambioterra sensibilise les citoyens à la protection des milieux aquatiques, que ce soit par des kiosques d'informations ponctuels ou avec des cahiers du propriétaire personnalisés. De manière plus concrète, l'équipe effectue aussi des plans d'aménagements et fait de la réhabilitation de milieu en plantant des végétaux sur les rives des cours d'eau. Alors, quelles actions ont été posées ces derniers mois?

En début d'année, l'équipe s'est mobilisée pour assurer le statut de protection d'une espèce aquatique en situation précaire, soit le dard

de sable. Il s'agit un petit poisson sensible qui agit à titre d'espèce sentinelle dans l'écosystème, c'est-à-dire que sa présence indique un milieu de bonne qualité. Pêche et Océan Canada envisage de rétrograder son statut de protection en le passant du statut «menacé» à «préoccupant». Cela pourrait sembler une bonne nouvelle, mais en fait c'est une annonce inquiétante parce que l'organisme évalue le statut du poisson à la grandeur du Canada, alors que la situation de certaines populations du Québec est toujours préoccupante, et plus spécifiquement dans les cours d'eau en Montérégie Ouest où les populations sont isolées des autres, empêchant un brassage génétique. Un tel recul n'aiderait pas à préserver cet organisme rare et le rendrait même plus compliqué. Ambioterra a alors participé à une consultation

publique et envoyé un mémoire afin d'alerter sur les effets négatifs d'un changement de statut du petit poisson. La décision de Pêche et Océan Canada n'a toujours pas été rendue, aussi nous suivrons de près les développements de ce côté et les effets potentiels que cela pourrait avoir sur la protection de l'espèce.

Par la suite, les membres de l'équipe ont répondu présents lors de nombreuses activités de sensibilisation et ont monté des kiosques tout l'été afin d'informer les citoyens sur les différents projets d'Ambioterra. Vous nous avez peut-être aperçus à des Marchés Fermier ou au Parc Safari! Certains des kiosques ont été montés directement sur des descentes de bateaux avec des thèmes spécifiques au programme de protection des cours d'eau, dont un atelier sur les

bonnes pratiques à adopter lorsqu'on se déplace d'un point d'eau à l'autre (Laver-Vider- Sécher l'embarcation) pour limiter la propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAAE). Certaines espèces floristiques ou fauniques, comme la moule zébrée par exemple, s'accrochent aux bateaux et se propagent dans les autres cours d'eau s'ils ne sont pas correctement enlevés. Dans le même objectif de sensibilisation, l'équipe publie régulièrement sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn). Vous y trouverez régulièrement des nouvelles sur le travail qu'effectue Ambioterra, de l'actualité touchant au thème de l'environnement et de la biodiversité ainsi que des initiatives citoyennes (pétition, consultation publique). C'est aussi par ces canaux qu'Ambioterra partage ses fiches d'informations sur tous les projets en cours ainsi que des mémoires et autres publications. N'hésitez pas à joindre la communauté!

Dès l'arrivée du beau temps, une importante part du travail de terrain chez Ambioterra a été dédié à l'entretien des aménagements déjà en place et à la plantation de végétaux chez les nouveaux propriétaires recrutés. Trois nouveaux propriétaires ont bénéficié de nos services d'accompagnement gratuitement pour favoriser la protection de la biodiversité et des milieux naturels sur leur propriété. Les aménagements sont personnalisés pour chaque terrain et comprennent des actions comme la plantation de bandes riveraines qui permettent de retenir les sols et freiner l'érosion des berges. Ces actions visent à améliorer l'habitat des espèces aquatiques et favoriser leur reproduction.

Et ce n'est pas tout, puisque le plan de protection de la rivière des Anglais sera mis à jour, dix ans après le début de sa mise en œuvre. Ce plan de protection est le premier élaboré par Ambioterra en 2015 et sa mise à jour permettra d'évaluer les changements qui ont eu lieu depuis, pour ensuite mieux définir les prochains objectifs du programme et cibler les propriétaires qui pourront aider à la réussite de la mission. C'est loin d'être la fin pour les aménagements des cours d'eau et la protection des espèces en péril. Il y a assez de travail pour un autre dix ans, au moins! Ambioterra remercie chaleureusement Pêches et Océans Canada, la Fondation de la Faune du Québec et la Fondation Echo pour leur appui financier au projet.

►►► Aidez-nous à lutter contre la nitelle étoilée

L'an passé, grâce à la vigilance d'un propriétaire en bordure du Lac St-François, l'équipe a découvert une nouvelle espèce aquatique envahissante (EAE): La nitelle étoilée (*Nitellopsis obtusa*).

Cette algue pouvait atteindre 1,5 m de long est originaire d'Europe et a peu à peu envahi de nombreux lacs et cours d'eau des États-Unis et de l'Ontario. On la retrouve aujourd'hui en amont du Fleuve Saint-Laurent où elle s'étend à certains endroits du Lac St-François en talle très large et épaisse à la surface de l'eau. On l'appelle la nitelle étoilée parce qu'une de ses caractéristiques distinctives est la présence sur le plant de bulbilles blanchâtres d'environ 4 mm en forme étoile. La plante est mince, d'un vert translucide avec des rameaux qui poussent en verticilles (généralement par 6) à partir du même axe principal. Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité. Dans son cas, la nitelle étoilée nuit aux espèces indigènes (faune et flore) en formant des colonies denses qui se propagent rapidement et gêne les activités de plaisance.

Il faut prendre action avant que cette espèce ne s'étende au reste du Saint-Laurent !

Pour tenter de freiner l'expansion de l'espèce, Ambioterra agit en trois volets. Le premier volet est déjà en cours et consiste en l'évaluation de

la taille et de la localisation des colonies. Sur un bateau, l'équipe mesure ces paramètres et documente ses observations afin de faire un état des lieux. Le volet deux est aussi en cours et consiste en la communication et la sensibilisation à cette nouvelle espèce.

Par la rédaction de feuillet, de post sur les réseaux sociaux ou par notre présence lors d'événements, l'objectif est d'informer sur les mesures à prendre pour contrer l'expansion de la nitelle étoilée et de donner des trucs pour être en mesure de bien l'identifier. Ce dernier point est important, car pour le troisième et dernier volet, l'Équipe d'Ambioterra a besoin de votre aide pour un projet de science citoyenne.

Si vous voyez ou pensez voir la nitelle étoilée sur un cours d'eau, vous pouvez aller sur le site web iNaturalist.ca, sur le projet «À la recherche de la nitelle étoilée dans le lac Saint-François» et identifier votre découverte (localisation, photo).

Les données de chacun seront compilées et permettront ensuite d'évaluer la possibilité d'effectuer des travaux de contrôles sur certains sites. La rédaction de ce plan de contrôle fera partie du quatrième et dernier volet du projet.

Ambioterra remercie chaleureusement le Gouvernement du Canada, via le Programme Interactions Communautaires et la Fondation TD des amis de l'environnement pour leur appui financier.





Gobie à nez tubulaire

À la rescousse des écosystèmes du Lac St-Louis et du canal de Beauharnois

La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) se poursuit dans le Sud du Lac St-Louis et du canal de Beauharnois.

Dans un rapport d'activité, l'équipe d'Ambioterra a publié «l'indice gobie» qui mesure la présence de gobie à taches noires pour cinq stations situées sur le tronçon fluvial du lac Saint-François au lac Saint-Louis.

Cet indice mesure la proportion de gobie par rapport aux autres espèces de poissons lors d'une pêche à la seine. L'indice est classé en fonction de cinq catégories d'état allant de « très bon » à « mauvais ». Sur les cinq stations, l'une

d'entre elle a obtenu un indice « mauvais » et trois ont reçu un indice « intermédiaire-mauvais ».

Les résultats permettent à Ambioterra de mieux cibler les endroits qui sont le plus touchés par la présence des gobies et qui nécessitent une attention marquée. Ces données sont aussi utiles lors d'activités de sensibilisation, puisqu'elle permet aux citoyens de comprendre rapidement l'ampleur du problème.

Il ne faut pas baisser les bras, puisque le poisson va continuer à se propager et à nuire aux espèces indigènes comme le fouille-roche gris, le méné d'herbe, le brochet vermiculé et plusieurs autres! Heureusement, Ambioterra continue

de recruter des propriétaires qui souhaitent protéger leurs rives et améliorer le milieu de vie des poissons indigènes, en contrant à la fois les EEE aquatiques et terrestres.

Dans les prochains mois, dix nouveaux propriétaires pourront d'ailleurs bénéficier gratuitement de nos services d'accompagnement pour favoriser la protection de la biodiversité et des milieux naturels.

Les mesures prises permettront de réduire les impacts des principales menaces aux écosystèmes aquatiques, comme la pollution agricole, les espèces exotiques envahissantes et la perte d'habitats par l'érosion de berges.

Nouveauté

»»» Achetez nos arbres, reboisez et contribuez à protéger la biodiversité

Pour une première année, Ambioterra vend les arbres qu'elle a fait pousser à sa pépinière de Hemmingford.

Dans les espèces indigènes disponibles, on retrouve deux conifères, le pin rouge et le mélèze, ainsi que plusieurs feuillus, dont le caryer cordiforme, le chêne bicolore, le chêne blanc, le chêne rouge, le noyer cendré et le noyer noir. L'achat de ces arbres permet non seulement

de financer les activités d'Ambioterra, mais aussi de participer à reboiser votre propriété, protéger les milieux forestiers et la faune qui y vit et favoriser la création de corridors verts. Ces corridors sont des zones végétalisées qui relient des parcelles de forêts plus larges entre elles, ce qui permet aux animaux de se déplacer plus facilement sur leur territoire. Les espèces peuvent alors jouir d'un plus large territoire qui favorise le bras-

sage génétique. Des plus, les arbres emprisonnent le carbone dans l'air et participent à contrer les effets des changements climatiques. Toutes les raisons sont bonnes pour adopter un ou plusieurs arbres et en prendre soin. Assurez-vous seulement de choisir des arbres adaptés à votre terrain et à l'emplacement que vous leur dédiez. Ambioterra remercie chaleureusement le Fonds de solidarité - FTQ et la Fondation Echo pour leur appui

financier au projet et ses partenaires, le professeur Daniel Kneeshaw du CEF - UQAM et son équipe, Benoît Bleau propriétaire de la ferme Terkivi, et de l'ingénieur forestier David Lemieux Bibeau et son entreprise Forêt santé!

Pour plus d'informations ou pour acquérir des arbres, vous pouvez passer votre commande en allant sur le site web :
www.pepinieredusuroit.ca

»»»
FAITES UN CADEAU À LA NATURE, FAITES UN DON POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Vous pouvez contribuer à notre mission de 4 façons:

- En devenant membre pour seulement 10\$/an
- En faisant un don en argent, en biens et services
- En devenant bénévole
- En devenant propriétaire volontaire dans l'un de nos projets

À noter que lorsque vous effectuez un don de plus de 10 \$, vous recevrez un reçu vous permettant des déductions d'impôt. Pour plus de détails sur les déductions d'impôt pour les dons individuels : www.ambioterra.org/faire-un-don

Le saviez-vous, tout don d'une entreprise privée est déductible d'impôt à 100%, parlez-en à votre employeur.

Encore une fois, merci à tous de nous faire confiance. Votre appui envers Ambioterra, c'est mettre au cœur de vos priorités la nature de votre région. C'est aider à protéger la biodiversité régionale, dont une cinquantaine d'espèces en péril.

Contactez-nous pour plus de détails : info@ambioterra.org



Nous remercions chaleureusement nos donateurs et les organismes qui soutiennent nos projets sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission de protection de la biodiversité et bien entendu de la santé humaine !